BULLETIN D'INSCRIPTION

Isolation Thermique par l'Extérieur ITE - RGE

MONT SAINT AIGNAN
locaux CAPEB 76
7 rue Pierre-Gilles de Gennes

☐ 9 mars 2027
☐ 14 décembre 2027

LE HAVRE
locaux CAPEB 76
19 rue Docteur Richard

☐ 5 juillet 2027

De 9h à 17h30

Tarifs 342 € TTC (virement ou chèque à l'ordre de AFOLOR)
Durée 1 jour (7 heures)

Pour les prises en charge des coûts de formation, la CAPEB 76 vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : Entreprise individuelle SA SARL Autre :

Adresse :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

Code NAF : SIRET :

Activité principale : Nombre de salariés :

Besoins et attentes concernant la formation à compléter par le chef d'entreprise *(facultatif)*
Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires ou informations complémentaires *(facultatif)*

PARTICIPANT 1

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
Président Conjoint collaborateur

Mail du stagiaire :

Besoin d'adaptation
Vous êtes en situation de handicap et/ou avez besoin d'un aménagement particulier pour suivre cette formation ?
Si oui, précisez votre besoin afin que nous puissions vous proposer les adaptations nécessaires :

Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

AFOLOR CAPEB L'ARTISANAT DU BÂTIMENT SEINE-MARITIME CNATP LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE

Besoins et attentes concernant la formation à compléter si le participant n'est pas le chef d'entreprise *(facultatif)*
Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires ou informations complémentaires *(facultatif)*

PARTICIPANT 2

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
Président Conjoint collaborateur

Mail du stagiaire :

Besoin d'adaptation
Vous êtes en situation de handicap et/ou avez besoin d'un aménagement particulier pour suivre cette formation ?
Si oui, précisez votre besoin afin que nous puissions vous proposer les adaptations nécessaires :

Besoins et attentes concernant la formation à compléter si le participant n'est pas le chef d'entreprise *(facultatif)*
Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires ou informations complémentaires *(facultatif)*

À : le :

Bulletin d'inscription à retourner par mail :
formation@capeb76.fr

Contact : Mélanie LEBARC
02 35 69 94 62

Cliquez pour envoyer par mail !

Signature du représentant légal ou mandataire

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription
Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, l'organisme de formation adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.
L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'organisme de formation de la convention bilatérale de formation complétée et signée, accompagnée du réglement.

2 - Coûts
Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage
La CAPEB & CNATP de Seine-Maritme se réservent la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. La CAPEB & CNATP de Seine-Maritime en informent l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation.

4 - Annulation du stagiaire
En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agrées ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux
En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous le cas recherché, seul le tribunal de commerce de Rouen sera compétent.

6 - RGPD
Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser nos communications. Si vous souhaitez continuer de les recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : accueil@capeb76.fr.
Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.